

ARS HAUTS-DE-FRANCE

DENOMINATION DU POSTE

CHARGE(E) DE MISSION TERRITORIAL PERSONNES HANDICAPEES (H/F)

- poste situé à Arras -

CDD 3 ANS

**DIRECTION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE
POLE DE PROXIMITE TERRITORIAL DU PAS-DE-CALAIS**

CONTEXTE DU POSTE

■ Descriptif du champ d'intervention de la direction (raison d'être) :

La Direction de l'Offre Médico-Sociale est chargée de réguler, d'orienter et d'organiser l'offre des établissements et services médico-sociaux de manière à répondre aux besoins, accompagner les parcours de santé et de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Elle doit ainsi, en cohérence avec le projet régional de santé, veiller à favoriser l'accès à la prévention et au diagnostic, l'accès aux soins, l'accompagnement à la socialisation et à la scolarisation, l'accompagnement à l'emploi et à la vie sociale, l'accompagnement à la perte d'autonomie, l'accompagnement des situations complexes et accompagner les opérateurs.

Elle doit également garantir l'efficacité du système de santé. Elle alloue les ressources relevant de sa compétence, dans un objectif de performance de la dépense et contrôle les établissements et services.

Elle pilote la programmation pluriannuelle de l'offre et mobilise les procédures d'appel à projets et de contractualisation dans un objectif de qualité des réponses, d'adaptation de l'offre et de répartition territoriale équilibrée.

Elle définit, structure et accompagne les projets territoriaux avec les partenaires institutionnels et les acteurs de la région.

Elle assure l'organisation et l'animation de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux et contribue à l'animation de la commission spécialisée médico-sociale (démocratie sanitaire).

En application de la loi de modernisation du système de santé, de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la Direction doit accompagner la mise en œuvre des réformes de la tarification et la généralisation des CPOM.

■ Composition de la direction :

La Direction de l'offre médico-sociale est composée de 3 sous-directions, de 5 pôles de proximité territoriaux :

- sous-direction « planification »
- sous-direction « programmation et autorisations »
- Sous-direction « affaires financières »

- Cinq pôles de proximité territoriaux, un par département. La fonction de coordination est assurée par un(e) directeur (trice) adjoint(e).

Sont directement rattachés à la Direction, le chargé de mission « qualité dans les établissements et services médico-sociaux » et le référent régional « Une réponse accompagnée pour tous » (RAPT).

■ Activité du service et positionnement hiérarchique du poste :

Le pôle de proximité est le représentant de la Direction de l'offre médico-sociale dans son territoire. Son action n'a de sens qu'en articulation étroite et en complémentarité de celle des autres services de la DOMS.

A ce titre, deux missions lui sont assignées :

- l'accompagnement des opérateurs du territoire en mobilisant principalement les outils

	de programmation, de contractualisation, d'allocation des ressources, de traitement des réclamations et événements indésirables graves, de contrôle et d'animation territoriale ; - la contribution à une approche territoriale transversale : * en interne au secteur médico-social par une approche intégrée Handicap/Gérontologie ; * en interne à l'ARS par une articulation forte avec les pôles de proximité « Offre de soins », « Promotion et prévention en santé », et le directeur territorial ; * à l'externe par un dialogue technique régulier avec les représentants locaux des partenaires institutionnels (représentants notamment des Conseils Départementaux, de la MDPH,...) et par la participation au Conseil territorial de santé.
	Le/la titulaire du poste est hiérarchiquement rattaché(e) au responsable du Pôle de Proximité Territorial.

MISSIONS PRINCIPALES	
MISSION 1 : CONTRIBUER AU MANAGEMENT DU SECTEUR D'ACTIVITE, A LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES ET DES CHANGEMENTS METIERS EN COURS :	
▷	Contribuer à la bonne organisation du travail au sein du Pôle : -Etre force de proposition ; -Contribuer à la tenue et au suivi des tableaux de bord nécessaires, à la bonne tenue des outils régionaux partagés ; -Contribuer à l'amélioration des méthodes de travail et des processus ;
▷	En relai du Responsable de Pôle de proximité et du Coordonnateur thématique, contribuer à une communication de qualité, en interne au service et à la DOMS comme en externe avec les partenaires.
▷	Dans la même optique, assurer l'encadrement fonctionnel de gestionnaires territoriaux et contribuer à l'intérim du Responsable de Pôle de proximité territoriale ;
▷	Participer en tant que de besoin aux temps de travail techniques réguliers avec les représentants locaux des partenaires institutionnels (Conseil Départemental, Education Nationale notamment), pour les sujets relevant du secteur d'activité du Pôle ;
▷	Participer en tant que de besoin aux échanges transversaux : réunions du Directeur territorial, Conseil territorial de santé, contrats locaux de santé, contrats de ville, conseils territoriaux de santé mentale... ;
MISSION 2 : CONTRIBUER A L'ELABORATION PUIS A LA MISE EN ŒUVRE DU PRS 2 A TRAVERS LES PROCESSUS METIERS SUIVANTS :	
▷	<u>Planification :</u> -Participer à l'élaboration de la stratégie de la DOMS, contribuer aux chantiers d'élaboration puis à la mise en œuvre des plans nationaux, du PRS 2 ; -Co-construire avec les sous-directions du siège, notamment la sous-direction « planification », les diagnostics territoriaux permettant de définir des feuilles de route territoriales, une fois le PRS lui-même défini, et contribuer à leur mise en œuvre opérationnelle ;
▷	<u>Programmation / autorisation :</u> Etre l'interlocuteur des opérateurs médico-sociaux sur les questions de programmation et d'autorisation et contribuer à la maîtrise du processus « programmation / autorisation / installation » : - Instruire les demandes d'autorisation (appels à projets, extensions non importantes, requalifications, reconnaissances...) et effectuer les visites de conformité ; - Assurer le suivi des projets de créations, extension, transformation, labellisation ; - Coordonner et contribuer au processus d'analyse des évaluations internes et externes des ESMS ;
▷	<u>Animation territoriale :</u> -animer les travaux territoriaux contribuant à la mise en œuvre du PRS et à l'amélioration des parcours (ex : inclusion scolaire, insertion professionnelle, filières gériatriques, tables MAIA....) ;
▷	<u>Contractualisation :</u>

	-piloter et/ou contribuer à la négociation des CPOM prévus au programme pluriannuel de contractualisation ; -assurer le suivi des CPOM signés ;
▷	<u>Allocation de ressources et performance :</u> -contribuer au processus d'allocation de ressources, ONDAM comme FIR (ex : GEM, MAIA), par la tarification directe d'ESMS et la supervision de l'allocation de ressources aux ESMS et dispositifs suivis ; -assurer une fonction de veille des ESMS en situation de fragilité budgétaire et financière, négocier des plans de retour à l'équilibre
MISSION 3 : (POUR LE CHAMP PH) CONTRIBUER A LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE « UNE REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS » (RAPT) PAR LE TRAITEMENT ET LE SUIVI DES SITUATIONS INDIVIDUELLES CRITIQUES ET COMPLEXES :	
▷	Assurer le traitement et le suivi des situations individuelles dont la DOMS est saisie, avec en recours le Responsable du Pôle de proximité territoriale, et son adjoint dans le Nord ou le coordonnateur PH dans le Pas-de-Calais, et la Référente régionale RAPT ;
▷	Représenter l'ARS en CDAPH, en groupe opérationnel de synthèse (GOS) de niveau 2 ou aux autres instances.
MISSION 4 : CONTRIBUTION AU PROGRAMME REGIONAL D'INSPECTION CONTROLE (PRIC) ET AUX TRAITEMENTS DES SIGNALEMENTS	
▷	Instruire les réclamations et signalements relatifs aux ESMS suivis ;
▷	Participer à des missions d'inspection, voire en assurer la coordination.
MISSION 5 : CONTRIBUER A LA REPRESENTATION EXTERIEURE DE L'ARS :	
▷	Représenter la directrice générale en réunion ou lors de manifestations ou événements

INTERACTIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE	
<u>Partenaires internes :</u> - Au sein de la DOMS avec les autres pôles de proximité et les sous directions « planification », « programmation-autorisation », « affaires financières » ; - Au sein de l'ARS, avec les autres directions métiers (DOS, DPPS, D3SE), le directeur territorial, la DST.	
<u>Partenaires externes :</u> - Gestionnaires et opérateurs médico-sociaux du secteur ; - Conseil départemental, Inspection académique, Maison Départementale des Personnes Handicapées ; - DGCS - CNSA – ANAP - ...	
<u>Profil recherché :</u> -Connaissance du champ médico-social. -Expérience de gestion de projet et négociation.	
<u>Spécificités liées au poste :</u> - Déplacements fréquents, le cas échéant en soirée (permis B requis) - Existence de périodes d'activités intenses nécessitant des disponibilités.	
Poste soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt : OUI	

RATTACHEMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Réf. RIME :	FPESCS06 – Inspecteur de santé	FPECTL01- Responsable de l'activité de contrôle
Réf E-T :	Chargé(e) d'animation territoriale (TSAN000013)	Chargé / Chargée d'inspection et/ou de contrôle (TREG000003)
Réf. UCANSS :		0201 – Contrôleur des opérateurs sociaux
Réf. Métier ARS HDF :	CHARGE DE MISSION TERRITORIAL	

NIVEAUX STATUTAIRES DU POSTE

FONCTION PUBLIQUE	CC OSS	Contrat de Droit Public*
IASS / Attaché**	A partir du niveau 5C	Niv.3
Groupe RIFSEEP : III		* en référence au cadre de gestion

**Formé ICARS

COMPETENCES REQUISES

Compétences requises* pour le poste :

** : formé ICARS

Compétences*	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
COMPTABILITE PUBLIQUE/PRIVEE	2
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	2
SAVOIR-FAIRE :	
REDACTIONNEL	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
INSPECTION	3
EVALUATION / VISITES DE CONFORMITE	3
NEGOCIATION	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECUL / ANALYSE	3
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
SUIVI DE BUDGET / D'ENVELOPPE	3
CONTRÔLE DE GESTION / ANALYSE BUDGETAIRE	2
ANALYSE FINANCIERE	2
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
LOGICIELS METIERS	3
MANAGEMENT FONCTIONNEL	2
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	2
ECOUTE / SENS DU CONTACT	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2

*cf. Dictionnaire des compétences de l'ARS Hauts-de-France.

Dépôt de candidature :	ars-hdf-drh-candidatures@ars.sante.fr
Information sur le poste :	Madame Delphine IGNACE
Date limite de candidature :	13/12/25